

le 15 juin 2020

Prix moyen: En mai 2020 un hectolitre de lait contenant 4,1549 kg l'hl de M.G., 3,2161 kg l'hl de PT et 5,8444 kg l'hl de LAS a rapporté 78.28 \$ / hl ou 18,84 \$ / kg M.G. pour le lait

Date limite de la bourse des quotas **16h00, le 2 juillet 2020**

Veuillez envoyer vos futures mises ou offres à quota@nbmilk.org

Date limite de la bourse des crédits **Annulé en juin** **Juillet ouvrira le 15 juillet**

L'office est fermé mais vous pouvez rejoindre le personnel en signalant le (506) 432-4330 et le poste de l'individu et leur laissez un message. Il retourneront votre appel dès que possible

Marilyn Michaud	Ext 101
Veronica McEwen	Ext 102
Micha Jopp (proAction)	Ext 104
Ashley Baskin	Ext 105
Steve Michaud	Ext 106
Luke Chase	Ext 107

Fournissez nous votre courriel pour demeurer au courant des nouvelles de l'industrie.

Ligne d'écoute en santé mentale du N.-B. (CHIMO) : 1-800-667-5005

Conseil d'administration

Paul Gauce Président	832-4756
Gilbert Matheson Vice-Président	434-2357
Denis Cyr Nord-ouest	445-3103
Gerald Daley Nord-est	546-5969
Fons DeJong Woodstock	375-4049
Reint-Jan Dykstra Moncton	372-4685
Wietze Dykstra Directeur itinérant	375-1090
Becky Perry Sussex	435-0651
John Schuttenbeld Fredericton	461-9254

Retrait de la limite de crédit le 1er juillet

Le 12 juin 2020 les 5 offices provinciales ont soutenus la recommandations du Comité quota P5 du 11 juin de retirer la limite de crédit dès le 1^{er} juillet 2020. Le Comité quota P5 a cédulé une rencontre le 15 juin pour discuter si le prélevé hors quota de \$20 l'hl demeurera en effet passé le 1^{er} juillet ou non. On communiquera leur décision la semaine prochaine.

Le PLNB repartira la bourse de crédit le 15 juillet ce qui permettra aux producteurs de placer leurs mises ou leurs offres de crédits en fonction des crédits qu'ils ont de disponible sur leurs états de compte de lait du mois de Juin. Le message commun préparé par le Comité quota P5 est fourni ci-dessous.

Message du comité quota P5

Les perturbations occasionnées par la crise sanitaire du COVID-19 continue d'être observées dans la lecture du marché. Toutefois, les signaux du marché sont actuellement encourageant, notamment avec la réouverture graduelle du marché des HRI annoncée par le gouvernement.

Le premier objectif des offices du P5 est de répondre à la demande du marché laitier de la manière optimale, cependant, en ces temps incertains, nous devons être en mesure de continuer à adapter aux changements qui subviennent dans le marché.

Afin de répondre aux exigences actuelles du marché les offices du P5 ont approuvé ce qui suit, à compter du 1er juillet 2020.

1. d'éliminer la limitation de crédit en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard;
2. Les provinces Maritimes peuvent rétablir et considérer les options pour leurs bourses de crédit et de location de quotas respective pour la situation actuelle ; et
3. rémettre 3% de quota aux producteurs de la Nouvelle-Écosse.

Le comité quota du P5 continuera de suivre de près l'évolution du marché laitier et les provinces se tiendront prêtes afin d'assouplir progressivement les restrictions pour réagir à toute interruption éventuelle du transport ou de la transformation liée au COVID-19.

Recommencement des validations proAction

Le Conseil du PLNB a rétabli les activités de validation en début juin. Le personnel de proAction doit d'abord consulter les organismes gouvernementaux pour obtenir une approbation claire avant la reprise des validations. Les validations n'auront lieu que dans les zones provinciales considérées comme vertes ou jaunes au moment de la validation. Toutes les zones orange ou rouge continueront d'être suspendues jusqu'à ce que les restrictions soient levées, pour la sécurité de toutes les personnes impliquées. Les producteurs dont les validations ont été temporairement suspendues au cours des trois derniers mois devraient compléter leurs validations d'ici le 31 août 2020. Les validateurs communiqueront directement avec les producteurs pour fixer des rendez-vous.

À quoi s'attendre pour les validations futures: Ces procédures seront mises en place pour la sécurité personnelle des agriculteurs et des validateurs:

- Les validateurs confirmeront avec les agriculteurs qu'eux-mêmes et leur personnel sont exempts de symptômes, qu'ils n'ont pas voyagé, etc., lorsqu'ils établiront une validation par téléphone et lors de leur réunion à la ferme.
- La biosécurité du validateur continuera d'être en place. Cela comprend, à l'arrivée à une ferme, mettre une paire de salopette propre et de bottes désinfectantes. Les salopette doivent être enlevées à la fin de la visite de la ferme avant de remonter dans le véhicule et placées dans un sac ou une fourre-tout en plastique. Bottes lavées et désinfectées à la fin de la visite de la ferme.
- La distance sociale de 2 m (6 pi) doit être maintenue autant que possible. Idéalement, choisissez de vous réunir à l'extérieur (si le temps le permet) ou une zone ouverte de la grange, et non dans un petit espace de bureaux. L'emplacement sera choisi pour assurer un faible risque et un espace pour la distanciation sociale.
- Lorsque 2 m de distanciation sociale ne peuvent pas être maintenus, les validateurs sont tenus de porter un masque facial. Dans ces situations, nous recommandons également aux producteurs de porter un masque facial. Les validateurs devront porter des gants pendant la validation.
- Les producteurs devraient organiser les dossiers à l'avance dans le bureau avant l'arrivée du validateur. L'examen des dossiers peut se faire sans le producteur au bureau.

Une seule personne représentant la ferme peut être présente lors de la validation. Le personnel agricole peut travailler autour de la ferme et dans la grange, mais pas directement impliqué dans le processus de validation et toujours maintenir au moins 2 m de distance sociale.

Ce que nous traversons est tout nouveau. Nous apprécions votre coopération, votre patience et votre respect pour ces procédures à mesure que nous nous ajustons à ses pratiques. Ses pratiques peuvent changer sans préavis.

Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick
Bourse de quota pour Juin, 2020

Price in Dollars	# of Sellers	Kgs Offered By Sellers	Total Cum. kgs	Difference Between Sellers/Buyers	Total Cum. kgs	Kgs Wanted By Buyers	# of Buyers
QESP \$23,900.00		58.6	58.6	534.9	593.5	.0	
\$24,000.00		.0	58.6	534.9	593.5	593.5	
TOTALS	1	58.6				593.5	25

QESP = Quota Exchange Selling Price

QESP = Le prix de vente de quota

58.6 of 593.5 kgs wanted at or above the Quota Exchange Selling Price of \$23,900.00 were purchased.

There was a total of 58.6 kgs offered for sale and total bids to purchase of 593.5 kgs.

58.6 des 593.5 kilos demandé au prix de vente de \$23,900.00 ou au dessus ont été acheté.

Il y avait un total de 58.6 kgs proposés à la vente et le total des offres pour l'achat de 593.5kg.

La prochaine bourse de quota fermera a 16:00 hr Mercredi le 1 Juillet, 2020

Les résultats seront disponibles Mardi le 7 Juillet, 2020

Tel. : (506) 432-4330 Fax: (506) 432-4333 Quota: (506) 432-4330

Mois	Juin	Mai	Avr	Mar	Fev	Jan	Moy. 6 mois
Prix du vente du quota	\$23,900	\$0	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$23,980
Kilo sur l'échange	58.6	.0	99.9	14.1	33.5	7.0	42.6
Kilo par transfert	.0	.0	.0	10.0	.0	18.2	4.7

Pool domestique du N.-B.

Marché domestique	Quota Disponible	Livraison de M.G.	Taux de remplissage	Matière grasse	Protéine	Lactose et A.S.	HL	Prime SNG Incitatif
Mai 2020	545,368	525,561	96.37%	\$10.6588	\$7.8485	\$1.4811	\$78.28	\$28,025.75
Année laitière	5,416,431	5,296,184	97.78%	\$10.7365	\$8.2640	\$1.5468	\$81.19	\$186,066.44
Marché marginal								
Mai 2020		1,816		-\$2.7327	-\$1.9107	-\$0.3917	(\$19.90)	
Année laitière		6,017		-\$2.0725	-\$1.4581	-\$0.2970	(\$15.13)	
Déductions & Ratio SNG/MG	Transport	Promotion	Admin	Lab	Frais totales		Ratio SNG sur MG	Ratio cible
	par HL	par kilo de solides totaux			par HL			
Mai 2020	\$2.86	\$1.139	\$0.0698	\$0.0067	\$5.38	Current Month	2.1807	2.2937
Année laitière	\$2.81	\$1.027	\$0.0698	\$0.0067	\$5.20	Past 12 Mo's	2.1733	
Composants et qualité	Cell. somatiques	Boîte de pétri	Après pasteur.	Matière grasse	Protéine	Lactose et A.S.	Solides totaux	Camion refusé
Mai 2020	172,080	3,474	92	4.1549	3.2161	5.8444	13.2155	0
Année laitière	179,667	5,547	192	4.2122	3.2408	5.8735	13.3265	0

ARRÊTÉ SUR LE TRANSFERT DE QUOTAS QUOTIDIENS

MMFRE

https://www.nbmilk.org/images/Arretes/08_Arrete_sur_le_transfer_de_quota_quotidien_2018-02.pdf

j) Perception auprès des acheteurs retenus — Les producteurs doivent payer à l'Office le PVBQ pour le quota quotidien ainsi acheté au plus tard **le dernier jour du mois de la bourse de quotas de ce mois**. Le défaut de payer le quota entraînera son annulation, et le quota quotidien reviendra à l'Office, qui peut en disposer à sa discrétion. Dans le cas où l'Office accepte que le paiement soit versé en retard, il imposera au producteur acheteur des frais d'intérêt au taux préférentiel plus 5 % sur le solde impayé.

Échange de mai et juin 2020 — Annulé. Celle de juillet ouvrira le 15 juillet.

Les producteurs qui dépassent -10 jours de crédits peuvent **acheter** des crédits.

Les producteurs qui ont moins que -10 jours de crédits peuvent **vendre** des crédits.

Pas d'échange

SVP examiner votre état de compte qui indique le nombre de kilogrammes admissibles que vous pouvez vendre ou acheter à la prochaine bourse.

Soumettez vos offres à la bourse de crédit sur le portail au www.nbmilk.org

Les formulaires peuvent être téléchargés sur le site Web de Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick:

<https://www.nbmilk.org/fr/pour-les-producteurs/formulaires-a-telecharger>

Adresse de courriel pour présenter des mises et offres à la bourse de quotas: quota@nbmilk.org

Fournissez nous votre courriel à nbmilk@nbmilk.org pour demeurer au courant des nouvelles de l'industrie.

RÈGLEMENT 2010-19 pris en vertu de la Loi sur les produits naturels http://laws.gnb.ca/fr/showdoc/cr/2010-19/ga:s_45:ga:s_49

Plans de construction, d'agrandissement, de modification, d'installation ou de remplacement

50(1) Les plans de construction, d'agrandissement ou de modification d'une ferme laitière, y compris l'étable laitière, la salle de traite ou la laiterie, sont soumis à l'approbation de la Commission ou de l'inspecteur avant le début des travaux.

50(2) Les plans d'installation ou de remplacement d'une citerne fixe sont soumis à l'approbation de la Commission ou de l'inspecteur avant le début des travaux.

50(3) Les plans d'installation de systèmes de traite automatisés sont soumis à l'approbation de la Commission ou de l'inspecteur avant le début des travaux.

[Facebook-Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick / Instagram @DairyFarmersofNB](#)

Chapeau à Frances Freeze pour le lancement des comptes Facebook et Instagram du PLNB au nom des Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick qui présentent les histoires de nos agriculteurs dévoués et attentionnés au cours du « Mois de juin est le mois des produits laitiers ». Leurs histoires confirment comment nos producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick « se sont engagés à produire des produits locaux sains et sécuritaires tous les jours » Nous vous encourageons à consulter ces pages.

Marchés

Depuis la fin du mois de mars, COVID-19 nos marchés semblent avoir pris un séjour sur les montagnes russes. En tant que producteurs, vous avez dû faire de nombreux ajustements à la ferme pour tenir compte de la volatilité causée par cette pandémie. Au début de la pandémie, nous avons vécu une forte et soudaine augmentation de des ventes aux détaillants à mesure que les écoles fermaient leurs portes et que de nombreux Canadiens commençaient à travailler à domicile. Cette augmentation a été rapidement contrecarrée lorsque les restaurants et les hôtels ont commencé à fermer leurs portes. De fin mars à fin avril, les ventes au détail de lait ont augmenté de 12 %, la crème de 15 % et le fromage de 16 %. Cependant, près de 35 % de tous les produits laitiers, avec 60 % de toutes les crèmes et 42 % de tous les fromages, sont vendus à la restauration. L'augmentation des ventes aux détaillants n'a pas suffi à compenser la perte subie dans le secteur alimentaire et nous avons vu nos besoins totaux du marché diminuer de 15 %. Les commandes des usines reflétaient cette réalité et très tôt en avril, nous nous sommes retrouvés dans une situation où nous avons commencé à nous débarrasser du lait cru et de la crème ainsi que d'autres sous-produits tels que le lait écrémé, le babeurre et le lactosérum.

Début avril, le comité quota P5 a annoncé des mesures pour réduire la production. Les producteurs ne seraient autorisés à produire leur quota et ils ne pourraient pas utiliser les jours accumulés précédemment ou l'échange de crédit pour produire plus que leur quota. Au cours de la deuxième moitié d'avril, la Commission canadienne du lait (CCL) a annoncé des programmes qui offriraient un stockage supplémentaire pour les produits laitiers comme le fromage, le lait concentré, les poudres de lait et le beurre. Ces programmes, combinés à une réduction massive de la production, ont fait en sorte que l'élimination du lait cru a cessé 17 jours après son début. Même si l'industrie a réagi rapidement, nous avons tout de même éliminé 32 millions de produits laitiers donc 23 millions de ce volume étant du lait cru.

Alors que nous nous dirigeons vers le mois de mai, nous nous sommes retrouvés à un plus grand équilibre avec le marché. Nous répondions à la demande du marché et contribuions aux programmes de stockage supplémentaires mis en place par la CCL. Les marchés étaient encore volatils, car la situation avec COVID-19 a continué d'évoluer et il a été décidé de retirer 2 % des quotas du système pour le mois de mai. Il s'agissait de s'assurer que la production continuait de diminuer et que nous ne nous retrouvions pas une fois de plus dans une situation d'élimination du lait.

À partir du mois de mai, nous commençons à voir quelques petites augmentations des commandes des usines à travers le P5. Avec ces commandes accrues, ainsi que la réduction de la production, l'excédent total dans le P5 presque disparu avec certaines régions signalant des pénuries entre la production et les commandes hebdomadaires. Cette tendance s'est poursuivie tout au long du mois de mai, ce qui a amené le comité des quotas P5 à recommander aux conseils provinciaux du P5 de permettre aux provinces d'émettre un incitatif rétroactif pour le mois de mai, l'Ontario et la Nouvelle-Écosse ont lancé cette journée d'encouragement. Les conseils d'administration de P5 ont également décidé d'émettre un jour d'encouragement pour le mois de juin. Bien que la situation du marché soit de plus en plus positive, de nombreux restaurants du P5 ouvrant lentement leurs portes, il était évident qu'un certain relâchement de la politique de limitation du crédit était justifié, mais les marchés sont restés imprévisibles et une certaine mesure de contrôle sur la production devait rester.

Juillet est le mois de l'année où la courbe de production saisonnière atteint son point le plus bas. Alors que les commandes des usines continuent de s'améliorer lentement et que la production continue de baisser, les provinces du P5 se sont senties confiantes de supprimer la politique de limitation du crédit à compter du 1er juillet 2020.

Le tableau montre l'effet que la mesure de production mise en place dans le P5 a eu sur la courbe de production. Entre mars et avril, la production quotidienne moyenne de P5 a diminué de 4 %, puis a encore diminué de 1 % en mai. Cela s'est traduit par un peu moins de 40 millions de litres de lait de moins en avril et mai combinés par rapport aux prévisions de production avant COVID-19.

Bien que la situation du marché ait atteint un point où nous ressentons une certaine stabilité et nous espérons que cette amélioration du marché se poursuivra, les effets de la pandémie mondiale COVID-19 demeurent imprévisibles.

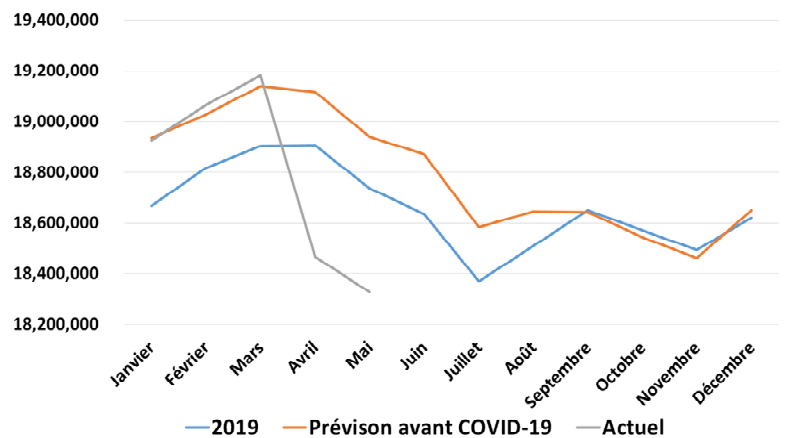
Prix moyen

Entre avril et mai, nous voyons une légère reprise du prix moyen de 77,07 \$/hl à 78,28 \$/hl. Ce prix reflète une moyenne des prix du Québec et de l'Ontario de 82,43 \$/hl et de 76,15 \$/hl. C'est le même processus que nous avons utilisé pour calculer le prix de moyen du mois précédent. L'augmentation du prix peut être attribuée au fait que nous étions plus à l'équilibre avec le marché en mai et n'avons pas eu à jeter du lait cru, crème, ou d'autres sous-produits et que les restaurants et les services alimentaires ont commencé à ré-ouvrir lentement au cours du mois.

Pourquoi notre prix ne s'est-il pas amélioré davantage?

Les mêmes facteurs qui ont fait baisser notre prix de 8,00 \$/hl entre mars et avril continuent d'affecter notre prix en mai. Les chiffres préliminaires des ventes de P5 pour le mois de mai montrent que les ventes de crème, de yogourt et de fromage se sont améliorées depuis avril. Cela peut être attribué à la lente réouverture des restaurants et autres services alimentaires. Les augmentations sont très rassurantes mais n'ont toujours pas retrouvé les niveaux normaux d'avant COVID-19. En mai, nous avons également constaté que les ventes de beurre diminuaient ainsi que la poudre de lait écrémé qui peut indiquer moins de produits qui sont entreposés. Le prix de la classe d'ingrédients pour les SNG n'a montré presque aucune amélioration par rapport à avril 1,64 \$/kg et est venu en mai à 1,68 \$/kg. La baisse du prix du SNG vendu dans les classes d'ingrédients entre mars et avril a contribué 2,75 \$/hl à la baisse du prix d'avril et avec très peu de changement en mai, cela reste vrai sur le prix de mai.

Litres par jour au P5



Les soumissions et les offres à la bourse de quota: Avant 16h:00 du 1er jour ouvrables du mois sur des formulaires fournis par l'Office y compris une confirmation de fonds de votre établissement prêteur. Les producteurs ne pourront pas combiner le montant qui leur est dû sur leur état de compte avec la confirmation des fonds d'un établissement financier pour faire une mise équivalant au total des montants combinés. Les mises et les offres qui dépassent 24 000 \$ ne seront pas acceptées.

Les producteurs qui vendent tout leur quota à la bourse devront verser un dépôt de garantie de 1 000 \$, qui leur sera retourné 30 jours après la date d'entrée en vigueur du transfert.

La bourse de crédits: Avant 16h:00 le 2ème jours ouvrables après le 15 du mois sur des formulaires fournis par l'Office. Les résultats seront disponible le matin du 21ème. Les producteurs qui quittent l'industrie pourront vendre ou acheter des crédits un mois suivant la date de leur vente. Si vous ne recevez pas votre état de compte à temps pour voir votre situation de crédit, téléphonez au bureau, et nous vous l'enverrons par courriel ou télécopieur.

Fonds de pénalités sur le lait:

Financement proactif: Un producteur peut obtenir jusqu'à 750 \$ pour défrayer le coût de la visite d'un technicien en qualité du lait si il a été sujet d'une deuxième infraction ou plus mais avant une pénalité. Les producteurs doivent appliquer pour ces fonds en envoyant les factures payées pour le technicien au Producteurs Laitiers du N-B

Politique sur les quotas minimums

révisée: L'Office cessera de ramasser le lait des producteurs un mois après que leur montant de quota quotidien tombe en dessous de dix (10) kilos de quota quotidien.

Assurance collective

—The Cooperators

Plan individuel : 113,16 \$

Plan familiale : 335,84 \$

Important : adhésion ouverte*

(Prélevé dentaire réduite de 50% et santé réduite de 10% pour avril, mai et juin 2020.)

Pour toute question concernant des réclamations ou l'inscription, prière de communiquer avec : Emily Murphy au 850-1643 ou emilymurphy@gotoinsure.ca ou David Scott au 458-1220 ou 1-800-235-7577.

Problèmes de qualité du lait en fin de semaine ou après les heures du bureau:

Si un producteur a besoin de prendre des arrangements de rechange en raison de préoccupations liées à la qualité, Eagle Transport Ltd. sera dorénavant le premier contact **432-0476**. Laissez un message si on ne répond pas immédiatement. Le personnel de Eagle informera le producteur de la politique des Producteurs Laitiers du N-B en ce qui concerne les coûts de transport supplémentaires.

Services en hors heures: Téléphoner au 432-4330, et le service de réponse rejoindra le personnel du PLNB.

SERVICES

Maritime Quality Milk:

www.milkquality.ca

Conseil de la recherche et de la productivité du N.-B. (RPC) RPC, 921, ch. College Hill, Fredericton (N.-B.) 452-1212

Composants du lait — Jill.Hav@rpc.ca

Microbiologiques — Corrie.Maston@rpc.ca

Quality Milk Management: Don Anderson 432-5598 ou courriel udder1@nb.aibn.com

Détection d'antibiotiques: Agropur Cooperative 432-1950, poste 245. L'échantillon doit inclure: nom, # producteur, courriel, téléphone, numéro de la vache, médicament.

Secteur du bétail: 433-0509; brian.macdonald@gnb.ca

Spécialiste laitiers: David Dykstra, david.dykstra@gnb.ca; 434-5755

LAIT 2020: <https://www.milk2020.ca/>

Parage de sabots: E. Duivenvoorden 433-1864; P.Jones 866-0531

Plan environnementale pour fermes: www.fermenbfarm.ca John Russell au 452-8101 ou 381-2887 john@fermeNBfarm.ca

Encans de bovins Co-op de Sussex: 432-1841 Chaque deuxième mercredi à 11h:30, encanteur

Prix Veaux:

<https://app.milk2020.ca/beefreport/default>

Bulletin des Producteurs laitiers de la N.-É.: <http://www.dfns.ca/formindex.htm>

Milk Producer magazine

<http://www.milk.org/Corporate/Content.aspx?id=1941>

Le producteur de lait québécois magazine <http://lait.org/en/our-organization/the-magazine/>

CCL: <http://www.cdc-ccl.gc.ca>

Agrométéo atlantique: <http://atl.agrometeo.org/index.php/weather/local>

PLC Salle de Presse: <https://www.producteurslaitiers.ca/salle-de-presse>

Les PLC — magasin d'articles promotionnels <https://shop.dairyfarmersofcanada.ca/>

Calendrier central des activités de l'industrie laitière de l'Atlantique: <https://www.valacta.com/en-CA/atlantic-dairy-industry>

Pour y ajouter des activités, veuillez envoyer un courriel à: jgunn@valacta.com; ou à brian.macdonald@gnb.ca

Application « Dairy Farm Financial Tracker »: L'application est offerte à tous les producteurs sous l'onglet Lait2020 du site Web du PLNB.

<https://www.agridepartnb.ca/> Un site web pour des individus intéressés de se lancé en agriculture.

Ligne d'écoute en santé mentale du N.-B. (CHIMO):

1-800-667-5005 Pour trouver des ressources, allez à <https://www.domore.ag/ressources-fr> ou à <https://www.fcc-fac.ca/fr/ag-knowledge/wellness.html>

4 bureaux à louer : 29 Milk Board Road, Roachville, NB. Bureaux—300\$/mois chacun Contactez: 432-4330 Courriel: nbmilk@nbmilk.org

Ramassage de lait: Eagle Transportation: 432-9128 Ext 287; Cell: 432-0476; **R.F. Mason Ltd.:** 433-2049; Cell 434-4486; **Veronica McEwen:** 432-4330 Ext. 102; Cell: 432-0092

Ramassages supplémentaires: Premier 45 ramassages sur 24 mois - 2,00 \$/hl en plus; prochain 46 au 90 ramassages sur une période de 24 mois— 4,00 \$/hl en plus. Les coûts de 2,00 \$ et de 4,00 \$ l'hl représentent les montants minimums. Si de l'équipement supplémentaire doit être envoyé, alors les coûts seront équivalents aux coûts de transport réels.

Étalonnage des réservoirs de lait en vrac : L'étalonnage des réservoirs de lait en vrac sera coordonné par le personnel de PLNB. Veuillez téléphoner au bureau au 432-4330 pour qu'on ajoute votre ferme au calendrier si vous prévoyez d'installer un réservoir cette année.

Avant de remplacer votre réservoir de lait en vrac, rappelez-vous que : Les nouveaux réservoirs de 1000 gallons américains (3780 litres) ou plus doivent avoir une sortie de valve d'un diamètre minimum de 3 pouces avec une valve en papillon. Les nouveaux réservoirs de moins de 1000 gallons doivent avoir une sortie d'un diamètre minimum de 2 pouces avec une valve en papillon. Les réservoirs d'occasion de n'importe quelle capacité doivent avoir une sortie de d'un diamètre minimum de 2 pouces avec une valve en papillon.

Politique des PLNB sur l'accès à la ferme et l'entretien du portail:

Afin d'assurer un accès adéquat à la collecte de votre lait et d'éviter toute interruption, nous attirons votre attention sur les points suivants :

Besoins relatifs à l'accès à la ferme L'accès doit être exemptes de débris, d'ensilage, de boue, de neige et de fumier; installer des barrages dans les zones à risque lors du dégel printanier et prévoir une surface dure adéquate pour le camion à tout moment; déneigées et sablées les zones de déplacement durant l'hiver.

Besoins relatifs au portail pour le tuyaux de ramassage Aucun débris ou bordures rudes pour ne pas endommager les tuyaux à lait lors des ramassages et déneigé durant l'hiver.

Les transporteurs rappel les producteurs de leurs fournir des essuies-touts et du savon dans vos laiteries.

À Vendre

- Réservoir de 5000 gallons Bouvatic—2 unité de refroidissement therma-stor. Nick Brown (506) 512-1258
- **Ferme laitière (sans quota):** 11 chemin Siegas NB, inactif 1 an, y compris équipement étable, machinerie lourde, bâtiment avec 575 acres 60% cultivable. Maison avec piscine. 506-445-3032(Français- Lisa ou Paul)

Rechercher

Taureaux Holstein —Doit avoir un certificat

Contactez: Ulrich Ludwig 434-5579 (cellulaire)

EVÉNEMENTS

Réunion du conseil des PLNB: Conférences téléphoniques au besoin

PLNB Assemblée Annuel: Rencontre virtuelle. Détails à suivre.

Programme d'emploi et de compétences des jeunes :

<https://www.agr.gc.ca/fra/programmes-et-services-agricoles/programme-demploi-et-de-competences-des-jeunes/?id=1557778999519>

Le Programme d'emploi et de compétences des jeunes offre une subvention salariale aux organismes qui engagent des jeunes pour des emplois en agriculture. Le programme offre un remboursement de 50 % des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 14 000 \$.

Modifications des critères du programme de remboursement des pénalités

Les changements suivants apportés au programme de remboursement des pénalités des PLNB entreront en vigueur le 1^{er} février 2020. Avec la mise en œuvre imminente de la politique du P5 sur la qualité du lait cru, ces changements étaient nécessaires pour maintenir le programme. En vertu de politique, les pénalités ne seront plus calculées au moyen de moyennes mensuelles, mais plutôt en fonction d'un pourcentage des résultats de tests acceptables pendant une période de trois mois. Les critères du programme mis à jour sont décrits ci-dessous.

Les producteurs qui réussissent à obtenir aux tests de la qualité du lait les résultats présentés ci-dessous durant une période de 12 mois consécutifs recevront une somme équivalente aux pénalités applicables au dénombrement des cellules somatiques, à la numération en boîte de Pétri et au dénombrement après pasteurisation en laboratoire qu'ils ont payées au cours des 12 mois précédents. Les pénalités encourues pour l'ajout d'eau ou d'inhibiteurs et dans le cadre du programme proAction ne peuvent être récupérées dans le cadre de ce programme ou de tout autre programme de l'Office.

- Avoir des résultats de test chaque mois pendant la période de 12 mois;
- 92 % de tous les résultats de tests de dénombrement de cellules somatiques sont inférieurs à la limite de dénombrement inacceptable fixée par l'Arrêté sur la qualité et les locaux pris en vertu de l'article 58 du Règlement 2010-19 de la Loi sur les produits naturels;
- Aucune pénalité relative au dénombrement des cellules somatiques;
- 92 % de tous les résultats de numération en boîte de Pétri sont inférieurs à la limite de numération inacceptable fixée par l'Arrêté sur la qualité et les locaux pris en vertu de l'article 57 du Règlement 2010-19 de la Loi sur les produits naturels;
- Aucune pénalité relative à la numération en boîte de Pétri;
- 92 % de tous les résultats de dénombrement après pasteurisation en laboratoire sont inférieurs à la limite de dénombrement inacceptable fixée par l'Arrêté sur la qualité et les locaux pris en vertu de l'article 57 du Règlement 2010-19 de la Loi sur les produits naturels;
- Aucune pénalité relative au dénombrement après pasteurisation en laboratoire;
- Aucune pénalité relative à l'ajout d'eau;
- Aucune pénalité relative aux inhibiteurs;
- Aucune suspension de quota.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces changements ou sur la politique de qualité du lait cru du P5, communiquez avec Ashley Baskin, ashley@nbmilk.org

Merci

Merci aux employés des épicerie pour être là pour servir la population durant cette crise. Merci aux camionneurs qui continuent de ramasser notre lait et les usines qui continuent de le transformer. Merci aux personnels de santé publique pour tout ce qu'il font. Merci aux consommateurs canadiens pour choisir nos produits laitiers canadiens.

Prix bien-être animal du Club de l'excellence

Agropur est fière de vous annoncer le lancement du nouveau **Prix bien-être animal du Club de l'excellence**. Ce nouveau concours a été créé pour reconnaître les actions concrètes et exemplaires en matière de bien-être animal mises en place par les membres d'Agropur. Ce sera également une occasion de valoriser les initiatives de nos membres, producteurs laitiers, dans le domaine du développement durable.

Lors de ce concours, les candidatures seront évaluées par un jury composé d'employés d'Agropur et d'experts en matière de bien-être animal.

Les candidatures devront démontrer les actions des membres qui :

- Représentent d'excellentes normes de bien-être animal;
- Peuvent inspirer les producteurs à reproduire ce modèle à leur ferme;
- Projettent une image positive de l'industrie laitière auprès des consommateurs.

Les finalistes et le gagnant feront l'objet d'une reconnaissance au sein de notre coopérative pour leurs succès. De plus, le gagnant sera convié à un événement de la vie associative où le membre sera honoré pour le temps et les efforts dévolus au bien-être animal.

La période de nomination du Club de l'excellence - Prix bien-être animal est maintenant lancée! Consultez la nouvelle section de l'extranet des membres dédiée au bien-être animal pour plus d'information et pour télécharger le formulaire ou envoyez un courriel à cooperation@agropur.com. Les mises en candidature doivent être déposées en ligne avant **16 h 00 HAE, le vendredi 31 juillet 2020**.

Comment estimer vos livraisons de mai 2020 pour éviter le hors quota: Vous pouvez estimer vos livraisons quotidiennes vous-même en divisant votre quota quotidien par votre test de matière grasse et en multipliant par 100. Exemple : 80 kg QQ / 4,00 MG * 100 = 2 000 litres par jour. *Le PLNB fournit aux producteurs un estimé de ce que leur production quotidienne devraient être chaque semaine.*

Nouveaux calendriers de collectes de lait avec étiquettes pour échantillons

Durant la prochaine semaine les conducteurs vont distribuer à chaque ferme un calendrier qui contient les étiquettes pour identifier l'échantillon de lait prise de votre réservoir et où le conducteur peut enregistrer l'information de chaque ramassage. Les conducteurs utiliseront aussi de nouvelles bouteilles pour la collecte d'échantillons pour l'analyse des composants. Ce calendrier, les étiquettes et les nouvelles bouteilles permettra la livraison de plus d'échantillons au laboratoire RPC et fournira des résultats de composants additionnels chaque semaine. Prière d'installer le calendrier de façon sécuritaire et dans un endroit accessible aux conducteurs.

Test d'urée du réservoir : L'analyse plus fréquente des composants du lait ont commencé en juin. RPC sera bientôt en mesure d'offrir des tests d'urée du lait mais aura besoin de 6 à 8 semaines pour calibrées et accréditées leur équipement pour faire ces analyses. Dans le but d'éviter de prolonger le déclenchement de ce service, le PLNB demande aux producteurs intéressés à obtenir les résultats d'urée de compléter la confirmation ci-jointe et la retourner au PLNB. L'analyse de l'urée du réservoir permet d'évaluer si l'alimentation servie est utilisée efficacement au sein du troupeau. Un outil intéressant pour valider une nouvelle ration entre les tests et pour vous assurer un meilleur contrôle des coûts de production!

Pour vous abonner à ce service, complétez le formulaire ci-joint et retournez le à Luke Chase à son courriel Luke.Chase@nbmilk.org Nous informerons tous ceux qui se sont abonnés de la date anticipé que RPC sera prêt.

Producteurs laitiers du Canada

L'industrie laitière vous passionne? Vous participez à divers événements locaux ou organisez des visites de votre ferme? Vous aimez expliquer comment le lait passe de la ferme à la table? Si tel est le cas, le Producteurs laitiers du Canada peut vous aider en vous fournissant des articles promotionnels, des ressources et du matériel (p. ex. abris promotionnels, jeux éducatif, nappe, etc.). Veuillez noter que toutes les demandes sont traitées sur la base du premier arrivé, premier servi et qu'elles doivent être faites **au moins 6 semaines** avant votre événement. Pour en savoir plus sur ce que nous pouvons vous offrir, communiquez tout simplement avec Michelle Arsenault Léger, gestionnaire de projets régionaux chez le Producteurs laitiers du Canada, au 1-800-465-2697, poste 3 ou michelle.arsenauleger@dfc-plc.ca

États de comptes des producteurs / Bulletin—Matière laitières

Veillez noter que les états de comptes des producteurs et le bulletin seront uniquement envoyés par courriel. Fournissez nous votre courriel pour demeurer au courant des nouvelles de l'industrie.

Producteurs proches de -30 jours

Le conseil d'administration du PLNB comprend que certains producteurs sont actuellement dans une situation où ils dépendent de la production de leur quota pour éliminer les crédits négatifs excédentaires ou sont dans une situation où ils avaient besoin de vendre des crédits pour éviter de les perdre. À ce titre, le conseil d'administration du PLNB a décidé que, même si la limite du jour de crédit est en vigueur et que, pendant que la bourse de crédit est suspendue, les producteurs peuvent accumuler du crédit au-delà de la limite de -30 jours à -35 jours. Une fois que la limite du jour de crédit sera supprimée, les producteurs ayant des crédits entre -30 et -35 jours auront la possibilité de produire ces crédits. Les producteurs ne pourront pas vendre de crédits de plus de -30 jours et, en essayant de le faire, ces crédits seront donc annulés.

À la recherche d'une ferme laitière:

Je suis intéressé à conclure une entente à moyen terme avec une ferme laitière existante qui finirait par mener à un transfert de la ferme. Au cours des 10 dernières années, j'ai obtenu un diplôme en agriculture du CCNB Grand Sault; a travaillé 10 ans directement sur une exploitation laitière dans la région de Grand-Sault; acquis la pratique et les connaissances en gestion du troupeau; acquis une expérience en mécanique; acquis une expérience de travail sur les terres et les fourrages et je suis concentré et motivé à atteindre mes objectifs. Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer avec Marc Lévesque au 506-479-4319 ou par courriel au marclev70@gmail.com

Dons aux banques alimentaires

Les producteurs laitiers du Canada ont accepté de verser plus de 4,5 millions de dollars en produits laitiers aux banques alimentaires.

Modifications à venir dans le P5

À la suite de l'examen des politiques de quota du P5, qui a été effectué en 2019, plusieurs modifications ont été approuvées et seront mis en œuvre au cours des prochaines années. En premiers temps on modifiera la méthode de paiement des producteurs et ensuite la marge de flexibilité pour la production. Une liste de ces modifications, ainsi que les dates de mise en œuvre, figurent dans le tableau ci-dessous.

Le 1er janvier 2020	Le ratio SNF:BF passera de 2,35 à 2,30
Le 1er janvier 2021	Mise en œuvre de la nouvelle méthodologie de paiement des producteurs (voir page 3 du bulletin de janvier 2020 pour plus de détails)
Le 1er août 2021	La limite inférieure de crédits passera de -30 jours à -20 jours, les nouvelles marges seront de +10 à -20 jours.
Le 1er août 2022	La limite inférieure de crédit passera de -20 jours à -15 jours, les nouvelles marges seront de +10 à -15 jours.

Si vous avez des questions au sujet de ces modifications futures s'il vous plaît contacter Ashley Baskin, Analyste de politique Bureau: 432-4330 ext 105; Cellulaire: (506) 435-0077 or Courriel: ashley@nbmilk.org



Retiring from the dairy business?

Seeking a secure income and sound total wealth planning?

Straight answers.

No obligation.

No bull.

Mark Webster, BBA
Senior Wealth Advisor
markg.webster@scotiawealth.com

Carter Belyea, BBA, PFPc
Wealth Advisor
carter.belyea@scotiawealth.com

506.432.1982
websterfinancial.ca

ScotiaMcLeod® is a division
of Scotia Capital Inc.

Scotia Wealth Management.